



**HAL**  
open science

## La vie de Patermouthios moine et fossoyeur (Historia Monachorum X)

Jean Gascou

► **To cite this version:**

Jean Gascou. La vie de Patermouthios moine et fossoyeur (Historia Monachorum X). Itinéraires d’Egypte. Mélanges offerts au père Maurice Martin s.j., Institut français d’archéologie orientale, pp.107-114, 1992. halshs-00003951

**HAL Id: halshs-00003951**

**<https://shs.hal.science/halshs-00003951>**

Submitted on 8 Jun 2005

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Article paru dans:

Décobert C. (dir.), *Itinéraires d'Égypte*, Mélanges offerts au père Maurice Martin s. j., Institut français d'archéologie orientale du Caire, 1992.

## LA VIE DE PATERMOUTHIOS moine et fossoyeur (*Historia Monachorum X*)

UNE erreur sur le sens d'un mot remontant à la version latine de Rufin et reprise par le dernier éditeur et traducteur de l'*Historia Monachorum in Aegypto* (*H.M.* par la suite)<sup>1</sup> empêche de placer sous son véritable jour la vie du moine Patermouthios (*H.M.* X, 3-24).

C'est le prêtre et moine Koprès qui la relate aux auteurs de l'*H.M.*, vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Koprès a près de 90 ans et n'a pas connu Patermouthios qu'il présente comme le fondateur de sa communauté. Le *floruit* de Patermouthios doit donc se situer de préférence au début du IV<sup>e</sup> siècle.

Le site du monastère fondé par Pathermouthios n'est pas identifié, mais lorsque les auteurs de l'*H.M.* visitaient Koprès, ils se trouvaient en deçà de Lycopolis car l'insécurité en amont ne leur avait pas permis de dépasser cette ville (*H.M.* XXVI, 3). Cela restreint le cadre, sans le préciser assez.

L'ermitage de Koprès n'était pas loin de celui d'un disciple d'Amoun (*H.M.* IX). Les deux saints hommes s'introduisent dans le récit de l'*H.M.* immédiatement après le chapitre VIII sur Apollô d'Hermopolis, l'éponyme du monastère de Bawît. Ce sont des moines d'Apollô qui ont conduit auprès d'eux l'auteur de l'*H.M.* et ses compagnons (*H.M.* VIII, 61-62; cf. IX,1). Faut-il attacher une signification topographique à ce voisinage littéraire? C'est ce que pense l'éditeur<sup>2</sup>.

De fait, l'épigraphie de Bawît et des monastères influencés par Bawît mentionne fréquemment un Apa Patermouthios, soit tout seul soit associé à

1. A.-J. Festugière, *Historia Monachorum in Aegypto*, édition critique du texte grec et traduction annotée (Subs. Hag. 53), Bruxelles, 1971.

2. Introduction à l'édition, p. XL (« dans le désert voisin »).

un Apa Proou<sup>3</sup>. On le fêtait le 7 choiak<sup>4</sup>. Encore que la personnalité de ce Paternouthios nous échappe largement, son protocole épigraphique le range parmi les « anachorètes », sans autre qualité<sup>5</sup>, ce qui ne nous permet pas d'y reconnaître le martyr homonyme mentionné par Eusèbe<sup>6</sup> ou encore l'évêque Paternouthios d'Hermonthis dont le culte funéraire est bien attesté à Djémé<sup>7</sup>. En l'état présent de la documentation, rien n'empêche en revanche d'identifier le Paternouthios de Bawât à l'ascète de l'*H.M.* Dans ce cas, le souvenir de ce dernier appartiendrait à la tradition de Bawât et son monastère serait à rechercher de préférence autour de Bawât, dans l'Hermopolite ou dans l'Antinoïte. On notera pourtant que l'onomastique d'Hermopolis et d'Antinoopolis byzantines, fort marquée par les « héros » de Bawât comme Apollô ou Phib, ne laisse guère de place à Paternouthios<sup>8</sup>. Peut-être son monastère disparut-il assez vite et avec lui le culte local et les traits hagiographiques du fondateur, ce qui expliquerait la faible couleur de sa notice dans le Synaxaire<sup>9</sup>.

3. Voir R.-G. Coquin, *Les ermitages chrétiens du désert d'Esna*, IV, Le Caire, 1972, p. 63-64.
4. Voir le calendrier des commémoraisons de Saqqara, *Saq.* n° 226, 10, avec la n. 14 de la p. 70 et Crum, CO 88, n. 1 de la p. 31. On trouve au Synaxaire (*PO* III, p. 396), à la date du 7 choiak, une notice très vague consacrée à Paternouthios (Darmataws), le présentant toutefois comme un moine originaire d'Oxyrhynchus et fondateur de son couvent. Le 7 choiak marque aussi la commémoraison de l'évêque Jean d'Hermonthis, qui vécut peut-être vers la fin du IV<sup>e</sup> ou le début du V<sup>e</sup> siècle (J. Doresse *AB* 67, 1949, p. 334). Le Synaxaire (*ibid.*, p. 394) mentionne très fugitivement à cette occasion un autre Paternouthios, frère de Jean. Il n'est pas le titulaire de la fête et, pour cette raison, on ne saurait l'identifier au Paternouthios des inscriptions de la tradition de Bawât.
5. Voir par ex. l'inscription du monastère de Saint-Jérémie de Saqqara, *Saq.* n° 204, 1.7-9.
6. *Mart. Palaest.* XIII, 3.
7. Voir *Epiphanius* I, p. 135. C'est peut-être à son τόπος (chapelle funéraire) que se rapporte l'ostrakon récemment publié *SB* XVI 12432, 7-8. Pour une identité possible entre ce personnage et le Paternouthios, frère de l'évêque Jean d'Hermonthis, mentionné au Synaxaire le 7 choiak (ci-dessus n. 4), voir J. Doresse, *art. cit.*, p. 333 et R.-G. Coquin, *op. cit.*, p. 67. Un Abba Paternouthios est attesté comme éponyme de lieu-dit à Aphroditô à l'époque arabe : *P. Lond.* IV 1419, 308, 312, 379, avec les compléments de R. Pintaudi et P.-J. Sijpesteijn, *ZPE* 85, 1991, p. 282, 148, 63, et *P. Lond.* IV 1421, 52, mais, d'après R. Pintaudi et P. J. Sijpesteijn, *art. cit.*, p. 282, 46, il pourrait s'agir du père d'une Christophoria.
8. A l'époque chrétienne, d'après les répertoires papyrologiques (*NB*; *Onomasticon*), le nom Paternouthios, sous diverses formes, est bien attesté en Haute-Égypte (Aphroditô, Thèbes, Syène) mais très faiblement en Basse-Égypte, à l'exception d'Oxyrhynchus, d'où est probablement originaire le Paternouthios de Bawât (voir ci-dessus n. 4).
9. Voir ci-dessus, n. 4.

Selon un lieu commun édifiant que l'on rencontre à plusieurs reprises dans *H.M.*, Paternouthios fut d'abord brigand <sup>10</sup> et même chef de bande si nous prenons à la lettre sa qualité d'ἀρχιληστής (*H.M.* X, 3). La grâce l'atteint à l'occasion d'un cambriolage ayant tourné à sa confusion (*H.M.* X, 4-5). Il se repent et se retire au « désert » (*H.M.* X, 6-7) où il met au point l'habit ascétique. Il prend soin des « morts chrétiens » et enterre son disciple (*H.M.* X, 9-11). Nous le voyons ensuite visiter dans un village des malades à la dernière extrémité, procéder sur place à la toilette funèbre de deux « frères » <sup>11</sup> et conduire l'un d'eux à sa sépulture (*H.M.* X, 12-16 et 20-23) : ce qui importe, pour la physionomie de Paternouthios, c'est que la relation de Koprès, somme toute assez courte, présente à quatre reprises ce personnage comme un ensevelisseur de morts, du reste fort talentueux (θαυμασίως τοὺς τε θνεῶτας κηδεύοντα; *H.M.* X, 10), Koprès insistant en particulier sur la décence ou pureté ou propreté qu'il mettait dans son art (*H.M.* X, 9 : καθαρῶς ἐκήδευεν; *H.M.* X, 19 : ἐκήδευσεν κατὰ λόγον; *H.M.* X, 16 : κηδεύσας οὖν αὐτον καθαρῶς). Dans ces notations réside plus spécialement, me semble-t-il, l'intention édifiante du récit. Koprès, il est vrai, ne la formule pas explicitement. Mais si nous revenons au début (*H.M.* X, 3-4), elle apparaîtra en pleine lumière :

3. ἦν γὰρ πατήρ τις πρὸ ἡμῶν, ὄνόματι Πατερμούθιος, πρῶτος τῶν ἐν τῷ τόπῳ τούτῳ μοναχῶν αὐτὸς γενόμενος καὶ τὸ μοναδικὸν ἔνδυμα τοῦτο πρῶτος ἐφευρών. οὗτος ἀρχιληστής πρῶτον καὶ νεκροτάφος Ἑλλήνων ὑπάρχων καὶ διαβόητος ἐπὶ κακία γενόμενος πρόφασιν εὐρατο σωτηρίας τοιαύτην. 4. ἐπέστη γὰρ ποτε νυκτὸς τινὶ παρθενευούσῃ συλῆσαι τὸ μοναστήριον προθυμηθεῖς. εὐρέθη δὲ μηχανῇ τινὶ ἐπὶ τὰ δώματα. μὴ εὐρὼν δὲ ποίας εἰσέλθη εἰς τὸ ταμιεῖον ἢ πάλιν ποίας ὑποχωρήσῃ ἔμενεν λογιζόμενος ἐπὶ τοῦ δώματος ἄχρις ἡμέρας. μικρὸν δὲ ἀφυπνώσας ὄρᾳ ὡσπερ βασιλέα τινὰ λέγοντα αὐτῷ κατὰ τοὺς ὕπνους· « Μὴ περὶ τοὺς τάφους ἔτι καὶ τῶν μικρῶν τούτων κλεμμάτων σπουδὴν ἔχων ἐπαγρύπνει. ἀλλ' εἰ βούλει μεταβαλεῖν τὸν τρόπον περὶ τὴν ἀρετὴν καὶ ἀγγελικὴν στρατείαν ἐπαναλαβεῖν, παρ' ἐμοῦ λήψη ταύτην τὴν ἐξουσίαν ». ὁ δὲ ὡς ἀσμένως ὑπεδέξατο, ὑποδείκνυσιν αὐτῷ τάγμα μοναχῶν καὶ ἀρχεῖν αὐτῶν παρεκελεύετο.

10. Puisque nous sommes peut-être dans l'Hermopolite ou dans l'Antinoïte, c'est ici le lieu de rapprocher le type de Paternouthios du brigand David d'Hermopolis dont Jean Moschus, *Prat.*, PG 87, 3, col. 3004, raconte la conversion (la traduction latine ancienne *Hermopolin* permet de corriger τῆς ἐρήμου πόλεως ἐν τῆς Ἑρμοῦ πόλεως; cf. M.-J. Rouët de Journel, *Jean Moschus, Le Pré Spirituel* (Sources Chrétiennes 12), Paris, 1946, p. 192, n. 2).

11. Ces « frères » ne sont pas des moines, mais des villageois s'étant convertis au christianisme auprès de Paternouthios et étant revenus dans le siècle.

Traduction d'A.-J. Festugière :

« Par exemple, il y eut un père avant nous, du nom de Patermouthios, qui fut le premier en date des moines de ce lieu-ci et le premier à avoir inventé ce costume monastique que voici. Il avait été d'abord chef de brigands et violateur de tombes chez les païens, et il était devenu célèbre pour ses crimes. Or voici quelle fut pour lui l'occasion du salut. Il s'attaqua une fois, de nuit, à l'ermitage d'une vierge dans l'intention de la piller. Par un moyen quelconque il se trouva arrivé sur le toit. Comme il ne découvrait aucun passage par où pénétrer dans le cellier, aucun moyen non plus de se retirer, il restait à réfléchir sur le toit jusqu'au jour. S'étant endormi un peu, il voit comme un roi qui lui dit dans son sommeil : « Cesse de garder l'oeil ouvert sur les tombeaux <sup>12</sup>, n'ayant toujours en tête que ces vols mesquins. Si tu veux passer du crime à la vertu et entreprendre une expédition militaire avec des anges <sup>13</sup>, tu en recevras de moi le pouvoir ». Il accepta avec joie, et le roi, lui montrant alors une compagnie de moines, lui en confie le commandement .

La traduction de νεκροτάφος Ἑλλήνων par « violateur de tombes chez les païens », qui n'est pas sans poser des problèmes de construction <sup>14</sup>, calque en fait le *sepulcrorum violator* de Rufin. Le traducteur latin, qui n'en est pas à une faute près, pouvait méconnaître le sens de νεκροτάφος car ce vocable, qui contribue à la couleur locale de l'oeuvre, est propre au grec d'Égypte. Il ne désigne pas un violateur de tombeaux (le terme consacré est en l'occurrence τυμβωρύχος), mais un spécialiste des apprêts funéraires, probablement, d'après l'étymologie, un fossoyeur <sup>15</sup> ou un ensevelisseur, mais aussi un convoyeur de cadavres <sup>16</sup>. Patermouthios n'était donc pas violateur de tombes chez les païens, mais fossoyeur ou ensevelisseur de païens, *vespillo gentilium* <sup>17</sup>.

12. Sur cette traduction, voir ci-dessous n. 26.

13. Traduction un peu obscure. La phrase qui suit éclaire ces paroles : Patermouthios, chef d'une troupe de brigands, se voit offrir la direction d'une troupe angélique, c'est-à-dire d'une communauté monastique. Au στρατείαν de l'éd., il faudrait donc préférer, me semble-t-il, στρατιάν (voir l'apparat critique, p. 77 de l'édition). Le verbe ἐπαναλαβεῖν peut être conservé si on lui donne le sens de reprendre (sc. la direction d'une troupe angélique). D'autres manuscrits ont στρατηγεῖν ou παραλαβεῖν qui donnent aussi un très bon sens.

14. Cf. la note 20 : « Chez les païens [...], littéralement « du nombre des païens », dépendant soit des deux substantifs, soit de ὑπάρχων. On attend à coup sûr l'article (manque chez tous sauf V, 2). »

15. On trouve du reste et non sans contradiction « fossoyeur » dans la trad. Festugière, p. 19, n. 242; voir aussi p. 68, n. 20.

16. Pour ce rôle, nous disposons essentiellement des archives des nécrotaphes de Kuis, étudiées par G. Wagner, *Les Oasis d'Égypte [...]*, Le Caire, 1987, p. 353-355. Notre texte évoque cette fonction : προπέμψας πρὸς τὴν ταφήν (H.M. X, 19).

On voit néanmoins que cette qualité est mise ici, de manière évidemment défavorable, sur le même plan que celle d'archibrigand. Sont ici à l'oeuvre des préjugés sociaux et moraux et des données de fait propres à l'époque. Dans l'Égypte gréco-romaine, au témoignage notamment de la littérature astrologique, les professionnels de la mort sont mal vus. Leur commerce quotidien avec les cadavres, leur art sinistre de l'embaumement font horreur<sup>18</sup>. Doutes aussi sur leur moralité. Le Pseudo-Manéthon accuse les θρηνηταί d'être ἄσεμνοι<sup>19</sup>. Selon le livre d'Hermès Trismégiste<sup>20</sup>, les gardiens des cimetières commettent des *abiectioes*. Il n'y a pas loin de l'ένταφιαστής récupérateur de bandelettes qu'évoque une épigramme de l'Anthologie<sup>21</sup> au voleur pur et simple de notre récit. D'une manière générale, ces populations au genre de vie mobile<sup>22</sup> (transport des corps; surveillance des nécropoles) devaient faire l'objet des préventions et des soupçons visant communément, en Égypte, les nomades ou les semi-nomades, comme les bergers<sup>23</sup>. La réalité était sans doute moins noire. Les astrologues, épris de cas scabreux ou monstrueux, a-t-on dit, ont pu ici comme ailleurs amplifier ou déformer quelque peu les faits<sup>24</sup>. L'épigramme sur l'entaphiaste n'est qu'une plaisanterie macabre. F. Dunand a du reste critiqué récemment dans son étude des nécrotaphes de Kuis l'idée que leur profession aurait été décriée<sup>25</sup>. Mais il est vrai que les lieux où ils vivaient et où ils exerçaient leur activité prédisposaient les nécrotaphes à la délinquance. Les corps de métier funéraires, en vertu de contraintes juridiques et de nécessités techniques, étaient relégués à l'extérieur des agglomérations civiles, à proximité des cimetières, περὶ τοὺς τάφους comme l'indique notre texte<sup>26</sup>. C'était déjà

17. Cf. *Appendix ad Palladium, Paradisus patrum*, PG 65, col. 447.

18. Voir Fr. Cumont, *l'Égypte des astrologues*, Bruxelles, 1937, p. 139.

19. Manéthon, *Apotel.* IV, 190, cité par H. C. Youtie, *Scriptiunculae* I, Amsterdam, 1973, p. 96, n. 128 qui rapporte cependant à tort le passage aux nécrotaphes.

20. *Lib. Herm. Trismeg.* 56, 31, cité par F. Cumont, *op. cit.*, p. 141, n. 1 et par H. C. Youtie, *op. cit.*, p. 95, n. 120.

21. *AP* XI, 125, citée par L. Koenen, *ZPE* 9, 1972, p. 20-21 *ad act.* *P. Köln* II, 113.

22. Voir les remarques de G. Wagner, *op. cit.*, p. 353-354.

23. Voir les expressions polémiques de Dioscore les concernant, dans *P. Cairo Masp.* I, 67002, III, 4-5, 13, 22 (ἀρχιλησταί comme Patermouthios), et J. Keenan, *YCIS* 28, 1985, p. 254 et 257-59.

24. Fr. Cumont, *op. cit.*, p. 184.

25. *CRIPEL* 7, 1985, p. 120.

26. L'expression μὴ περὶ τοὺς τάφους... ἐπαγρύπνει pourrait de préférence se rapporter à un aspect de la profession de nécrotaphe, la surveillance des cimetières, plutôt qu'à l'observation malveillante des tombeaux en vue du pillage. Pour la mise à l'écart des professionnels de la mort, voir H.-C. Youtie, *op. cit.*, p. 90-97 (à propos du terme ἐξωπυλίτης).

échapper aux contraintes morales de la vie sociale. On sait d'autre part que les nécropoles égyptiennes antiques se localisaient de préférence, comme de nos jours, sur les marges désertiques de la Vallée, ὄρος, *gabal*, où régnaient l'insécurité et le brigandage<sup>27</sup>. Les tombeaux mais aussi les hommes de passage en faisaient les frais. Ainsi, dans une pétition de 255, un berger de Théoxénis, dans le Fayoum, se plaint d'avoir été attaqué et dépouillé de son âne par des malfaiteurs, κακοῦργοι, près des tombeaux, μνημεῖα, de son village<sup>28</sup>. Les professionnels de la mort, censés protéger les monuments, ne pouvaient échapper au contact avec les brigands. Des accommodements, des confusions regrettables devaient parfois se produire entre les deux genres de vie. Dioscore d'Aphroditô cite ainsi des nécrotaphes dans une liste de voleurs de brebis et de chèvres<sup>29</sup>. Une situation analogue prévalait à Assiout au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Un voyageur anglais, B. Saint-John, cité par O. Volkoff, y a observé « un groupe particulier de la population (...) formé par une tribu qui vivait dans les cavernes de la chaîne libyque appelée ici Gebel al-Koffra, « la Montagne des Fossoyeurs ». Leur tâche était de préparer les tombes, puis — une fois le mort enterré — de les surveiller jour et nuit, afin de protéger les riches suaires contre la rapacité des bédouins. Mais il semble que les fossoyeurs n'y réussissent pas toujours — ou peut-être les gens de Siout avaient-ils tort de trop compter sur l'honnêteté de ces gens — mais on retrouvait parfois des cadavres loin de leurs tombes, dépouillés de tout objet présentant la moindre valeur »<sup>30</sup>.

À compter du IV<sup>e</sup> siècle, les moines fuyant le monde investirent le *gabal*, autant dire les tombeaux, dont on sait qu'ils tirèrent fréquemment parti pour se loger (cf. *H.M.* I, 38). Ils s'exposaient du même coup, à l'exemple de la moniale de notre histoire, aux agressions des brigands qui infestaient l'*oros*. Ils s'ex-

27. Voir *UPZ* I 71, 7 et 122, 9 (brigands dans la nécropole de Memphis à l'époque ptolémaïque).

28. *P. Flor.* I 9, 9-13.

29. *P. Cairo Masp.* II 67143 r, 23. Ils figurent dans ce texte en compagnie de bergers, voisinage significatif (voir ci-dessus n.23). La forme ἰατρ/ qui suit le mot νεκροτάφων est déconcertante. Comme H.-C. Youtie, *Scriptiunculae* II, Amsterdam, 1973, p. 878-888, à la suite de sa discussion de *P. Oxy.* I 40 (*SP* II 245; *P. Choix* 16), a supprimé tout lien entre médecine et embaumement, la résolution ἰατρ(ῶν) proposée par l'éd. doit être rejetée, de même que l'interprétation de R. Rémondon, *CdE* 40, 1965, p. 418, n. 2 (nécrotaphes médecins). Peut-être s'agit-il d'une détermination topographique. Un τόπος ἰατροῦ est attesté à Aphroditô à l'époque arabe par *P. Lond.* IV 1419, 369.

30. O. Volkoff, « Siout au temps des caravanes », *Hommages à la mémoire de Serge Sauneron* II, Le Caire, 1979, p. 489 (je n'ai pas pu consulter l'édition de Londres à laquelle se réfère Volkoff, mais seulement Bayle St.-John, *Village Life in Egypt*, Boston, 1853, II, p. 96). Noter que St.-John emploie le mot « tribe » au sens de corps de métier (cf. son vol. I, p. 20) et qu'il marque l'aspirée arabe *ḥ* par la lettre *k*.

posaient aussi à rencontrer des nécrotaphes douteux et encore adonnés aux pratiques païennes comme Patermouthios.

Notre récit ne développe donc pas le thème banal de la conversion du brigand, mais celui de la conversion d'un fossoyeur de païens qui, devenu chrétien et moine, ne renonce pas à son art, mais continue à l'exercer selon des formes et dans un esprit chrétiens. Ce sujet me paraît tout à fait exceptionnel dans la littérature édifiante de l'époque.

Il se peut que l'intention de Koprès soit indirectement propagandiste : l'ancien christianisme, sans rejeter l'ensemble des pratiques funéraires égyptiennes traditionnelles, avait depuis longtemps sa propre conception des funérailles, de la décence et de la « pureté » qu'il convenait d'y mettre. Un texte comme le nôtre pourrait, à cet égard, être rapproché de la Vie à peu près contemporaine de Macrine par Grégoire de Nysse, où la mort et les obsèques de la sainte tiennent une place si importante qu'on peut se demander si l'auteur n'a pas voulu les proposer en exemple <sup>31</sup>.

Peut-être encore Koprès s'en prenait-il aux préventions visant les métiers funéraires dans la société païenne. L'histoire de Patermouthios, tend clairement, par un renversement très chrétien, à rehausser la condition du nécrotaphe, à montrer l'utilité sociale et surtout la valeur religieuse de son art <sup>32</sup>, puisque les soins aux morts sont comptés ici au nombre des disciplines monastiques, au même titre que les mortifications, l'oraison, le travail, l'aumône ou les soins aux malades.

Dans quelle mesure cette forme originale d'ascèse fut-elle effectivement pratiquée en Égypte? Comme les moines ont largement supplanté, sur les sites des vieilles nécropoles, les populations marginales d'antan, on aurait pu s'attendre à les voir assurer une sorte de relève des nécrotaphes. Mais si la littérature édifiante et l'archéologie attestent que les moines d'Égypte s'occupaient eux-mêmes, sur l'*oros*, des funérailles des « frères » décédés <sup>33</sup>, nous ne voyons pas pourtant, en l'état actuel de la documentation, que les apprêts funéraires aient été confiés à ces moines spécialisés dont Patermouthios représente le type. D'autre part, le récit de Koprès montre que Patermouthios, après sa conversion, participait techniquement aux funérailles des « frères » d'un village et pas seulement à celles des frères en ascèse. Or ce genre d'assistance n'est pas autrement connu, encore que les inhumations de gens du

31. P. Maraval éd., *Grégoire de Nysse, Vie de sainte Macrine* (Sources Chrétiennes 178), Paris, 1971, p. 77, où on trouvera une bibliographie sur la mort et les funérailles chrétiennes.

32. Pour l'honorabilité des *fossores* chrétiens antiques voir *DACL* V, 2, art. fossoyeurs, col. 2071-72.

33. Voir C. C. Walters, *Monastic Archaeology in Egypt*, Warminster, 1974, p. 229-230.



siècle dans les cimetières monastiques, bien observées dans la région d'Hermopolis/Antinoopolis puissent en donner une attestation indirecte <sup>34</sup>. En fait, les métiers funéraires, au service du monde civil, se sont maintenus en Égypte après la christianisation complète du pays comme le montre en particulier le dossier des nécrotaphes d'Aphroditô <sup>35</sup>. L'Église, il est vrai, en Égypte comme ailleurs, a mis sur pied ou pris sous sa direction des corps de fossoyeurs <sup>36</sup>. Les confréries chrétiennes ont pu aussi participer aux funérailles <sup>37</sup> mais il ne s'agit pas de milieux monastiques.

Il est permis du moins de conjecturer que du temps de Koprès, son monastère rendait coutumièrement de tels services au monde chrétien environnant. C'était là sa singularité et c'est de là qu'il tirait sa réputation. L'histoire de Paternouthios, qui en rapportait l'institution au fondateur lui-même, tenait lieu, en l'occurrence, de récit étiologique.

34. Dans *P. Cairo Masp* II 67151, 162-168, l'archiatre Phoibammon d'Antinoopolis émet le vœu d'être enseveli dans un cimetière monastique (précisant toutefois que sa toilette funéraire incombera à ses enfants). Voir d'une manière générale C. C. Walters, *op. cit.*, p. 233.

35. *P. Cairo Masp*. II 67143 r, 23, *P. Hamb.* II 56 V, 8, VI, 10 et 20, *P. Lond.* IV 1419, 1219 et *P. Strasb.* 699, 7.

36. Notamment des *lektikarioi*; voir E. Wipszycka, *Proceedings of the Twelfth International Congress of Papyrology*, Toronto, 1970, p. 515 (*P. Ianda.* 154, 9).

37. E. Wipszycka, *art. cit.*, p. 514 et 517.